

La chênaie méditerranéenne dans les forêts publiques du Languedoc-Roussillon

par Georges de MAUPEOU*

Pour l'ensemble des forêts du Languedoc-Roussillon les superficies des chênaies méditerranéennes sont, d'après les derniers inventaires de l'I.F.N. (Inventaire forestier national) de :

- Chênaie pubescente	101 069 ha
- Chênaie verte	115 674 ha
- Total	216 743 ha

Cette superficie correspond à environ 27 % de la totalité de formations boisées de production de la région, landes et friches non comprises.

Pour les forêts relevant du régime forestier et donc gérées par l'Office national des forêts, l'importance des chênaies méditerranéennes est sensiblement la même (26,5 % des formations boisées de production) et se répartit par département comme suit (chênes verts et chênes pubescents regroupés).

- Aude	9 255 ha
- Gard	28 695 ha
- Hérault	13 378 ha
- Lozère	262 ha
- Pyrénées-Orientales	4 001 ha
- Total	55 591 ha

Ces forêts sont principalement communales, mais il existe aussi des forêts domaniales où le chêne méditerranéen

domine, comme par exemple la forêt domaniale de PUECHABON dans l'Hérault (650 hectares de taillis de chêne vert).

Le traitement sylvicole des chênaies méditerranéennes dans les forêts gérées par l'O.N.F. en Languedoc-Roussillon est, en règle générale, le taillis simple pour le chêne vert et la conversion en futaie (ou futaie sur souche) pour le chêne pubescent.

Jusqu'en 1960 les taillis de chênes verts étaient coupés tous les 20 ans. Cette durée permettait d'optimiser deux utilisations du chêne vert :

- la production de tan pour la tannerie (une écorce de 20 ans est très riche en tanin),
- la production de bois de chauffage et de charbon de bois (des poteries comme celles de Saint-Jean de Fos près de Saint Guilhem le Désert utilisaient de grandes quantités de bois).

Actuellement, la rotation des coupes de taillis a été très fortement allongée (souvent de l'ordre de 40 à 60 ans dans les forêts gérées par l'O.N.F.). Ces coupes fournissent du bois de chauffage à usage domestique (cheminées et inserts). Il est donc demandé des diamètres plus importants que ceux utilisés autrefois dans la fabrication du charbon de bois dans les meules des charbonnières.

rotation conduit à s'interroger sur la durée de conservation de la capacité de régénération des souches de chêne vert. Les observations des forestiers et les études menées par les scientifiques (en particulier les travaux de M. ROMANE du C.N.R.S. en Forêt domaniale de Puéchabon près de Saint Guilhem le Désert) montrent qu'il n'y a aucun problème de survie des souches de chêne vert et semblent indiquer que l'on pourrait prolonger la rotation jusqu'à un âge d'une centaine d'années sans perte de production (mais avec des diamètres de bois moins adaptés à la cheminée).

L'allongement de la rotation nous paraît positive dans le domaine écologique car elle permet à l'écosystème chênaie verte de mieux se recycler tout en augmentant sa résistance au feu.

Les chênaies méditerranéennes jouent en Languedoc-Roussillon un rôle appréciable aux points de vue du paysage, du maintien des sols, de la diversité biologique, de l'intérêt cynégétique et, également, par la récolte de bois de chauffage, sont source d'une certaine activité génératrice d'emplois. Elles nécessitent toutefois un effort financier important de la collectivité pour la protection contre les incendies. Le maintien de ce précieux capital national est à ce prix.

* Directeur régional de l'Office National des Forêts en Languedoc Roussillon
505, rue de la Croix Verte Zolad
34094 Montpellier cedex 5

Cet allongement de la durée de la

G. M.